

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Dudswell, tenue à la salle du conseil, située au 76, rue Main à Dudswell, le 3 avril 2017 à 19h05, à laquelle étaient présents :

M. Jean-Pierre Briand, maire
M. Serge Lemieux, conseiller
M. Jean-Maurice Deschênes, conseiller
M. Gérard Beaudoin, conseiller
Mme Chantal Laroche, conseillère
Mme Mariane Paré, conseillère

Tous membres du conseil et formant quorum.

Est absente la conseillère Micheline Breton

Monsieur Nacim Khennache, coordonnateur et inspecteur en bâtiment et en environnement, est présent et agit à titre de secrétaire de l'assemblée.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE DU CONSEIL PAR LE PRÉSIDENT

Les membres présents forment le quorum, monsieur Jean-Pierre Briand, maire, agit à titre de président et ouvre la séance à 19h05

**2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET MODIFICATION S'IL Y A LIEU
Résolution no 2017-068**

Sur proposition Gérard Beaudoin,
Il est résolu à l'unanimité par les conseillers

D'adopter l'ordre du jour tel que présenté

D'ajouter les points suivants :

13.1 Subvention pour activité course de bateau-dragon

et que le point divers reste ouvert.

1. Ouverture de la séance du conseil par le président
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour et modification s'il y a lieu
3. Procès-verbal
 - 3.1 Renonciation à la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 mars 2017
 - 3.2 Adoption du procès-verbal
- Séance ordinaire du 6 mars 2017
 - 3.3 Résolution 2017-057
4. Correspondance
 - 4.1 Correspondance générale
5. Rapport du secrétaire-trésorier
 - 5.1 Présentation des comptes payés et à payer
 - 5.2 Dépôt du rapport financier et du vérificateur pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2016
6. Administration
 - 6.1 Annulation des résolutions 2017-019 et 2017-044
7. Sécurité publique
 - 7.1 Dossier Shermag

- 7.2 Entente incendie
- 7.3 Adoption du rapport du service de protection incendie
- 8. Transports
 - 8.1 Contrat balayage des rues
 - 8.2 Contrat entretien des lumières de rues
 - 8.3 Adhésion du coordonnateur voirie à l'ordre des ingénieurs du Québec
 - 8.4 Appel d'offres pour l'entretien des pelouses
 - 8.5 Adjudication du contrat pour l'acquisition d'abat-poussière
- 9. Hygiène du milieu
- 10. Urbanisme
 - 10.1 Adhésion à COGESAF (Conseil de gouvernance de l'eau des bassins versants de la rivière Saint-François)
 - 10.2 Distribution d'arbres
 - 10.3 Évaluation environnementale (Phase 1) du terrain de la rampe de mise à l'eau
 - 10.4 Dérogation mineure 17-01
- 11. Loisir et culture
 - 11.1 Renouvellement d'adhésion au CSLE (Conseils, sports, loisirs, Estrie)
 - 11.2 Location centre communautaire
 - UPA
 - Table de concertation des aînés
- 12. Adoption de règlement
- 13. Divers
 - 13.1
- 14. Période de questions
 - 14.1 Questions des citoyens
- 15. Clôture de la séance
- 16. Levée de la séance

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. PROCÈS-VERBAL

3.1 Renonciation de la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 mars 2017 Résolution no 2017-069

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil municipal ont pris connaissance du contenu du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 mars 2017;

Sur proposition Jean-Maurice Deschêne,
Il est résolu à l'unanimité par les conseillers

De renoncer à la lecture dudit procès-verbal.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**3.2 Adoption du procès-verbal
Séance ordinaire du 6 mars 2017
Résolution no 2017-070**

Sur proposition M. du conseiller Serge Lemieux,
Il est résolu à l'unanimité par les conseillers

D'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 mars 2017 tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**3.3 Résolution 2017-057
Résolution 2017-071**

Considérant que le conseil a adopté à la majorité la résolution 2017-057 relativement au versement d'une subvention de 5 000\$ à l'ATCD;

Considérant que le maire s'est prévalu de l'article 142 du Code municipal et a mis son droit de veto sur la résolution;

Considérant que la résolution doit être soumise de nouveau au conseil à la séance ordinaire suivante;

Sur proposition du conseiller Jean-Maurice Deschênes,
Il est résolu à la majorité des conseillers

D'adopter la résolution 2017-057 à savoir :

**« Contribution à l'ATCD (Association touristique et culturelle de Dudswell)
Résolution 2017-057**

Considérant que l'ATCD (Association touristique et culturelle de Dudswell) a déposé une demande d'aide financière à la Municipalité;

Considérant que le coordonnateur en sports, loisirs, culture et vie communautaire a informé l'ATCD des attentes du conseil en termes de rapport et de calendrier;

Considérant que la directrice générale de l'ATCD est en préparation de l'assemblée générale de l'association qui se tiendra le 19 avril;

Considérant que le budget de la Municipalité prévoit un soutien financier de 45 000 \$ plus un montant supplémentaire de 10 000 \$ selon le financement supplémentaire obtenu par d'autres partenaires;

Considérant qu'une entente de service devrait être soumise et approuvée sous peu, afin d'améliorer la compréhension des attentes et du fonctionnement entre la Municipalité et l'organisme;

Sur proposition du conseiller Jean-Maurice Deschênes,
Il est résolu à la majorité par les conseillers

D'autoriser le premier versement de 5 000 \$ à l'Association touristique et culturelle de Dudswell. »

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ POUR : 5 CONTRE : 2

Le maire Jean-Pierre Briand et le conseiller Serge Lemieux enregistrent leur dissidence

4. CORRESPONDANCE

4.1 Correspondance générale

Le directeur général par intérim dépose un bordereau de la correspondance reçu depuis la séance ordinaire du 6 mars 2017.

5. RAPPORT DU SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

**5.1 Présentation des comptes payés et à payer
Résolution no 2017-072**

Sur proposition du conseiller Serge Lemieux,
Il est résolu à l'unanimité par les conseillers

D'approuver la liste des comptes payés et à payer telle que présentée et d'autoriser le paiement à savoir :

940	Annulé		
941	Régie intermunicipale	Enfouissement - déchets	1,163.35
942	Ferme La Corne d'Or	Déneigement - stationnements (parc)	230.00
943	Hydro-Québec	Électricité bâtiments municipaux	1,092.19
944	Lessard Michel	Frais de déplacement	84.00
945	AQUA-PRO électrique inc.	Achat - lampes ultraviolet (C.C.)	563.15
946	Bell Gaz ltée	Propane - caserne	579.11
947	9146-8801 Québec inc	Déneigement 2016-2017	54,306.54
948	Bilodeau David	Frais de déplacement - formation	54.80
949	Boutin Yannick	Frais de déplacement - formation	22.80
950	Canac	Pièces & accessoires - bâtiments	71.62
951	Chantal Cliche	Remboursement - temps de glace (Tristan)	250.00
952	Communication Plus	Système de télécommunication	244.43
953	Communications Jn-Pierre Patry	P'tit Bottin 2017	385.17
954	Commission des Transports QC	Inscription - Régis. prop. exploi. véh. lourds	138.00
955	Électro-Concept	Sonde de niveau - usine épuration	320.78
956	Laboratoires ENVIRONNEX	Analyses - laboratoire	269.33
957	Fonds des pensions alimentaires	Pension alimen. - paiement de mars 2017	151.47
958	Fonds de l'information	Mutations - février 2017	40.40
959	Sylvie Fontaine	Frais de déplacement - formation	16.00
960	Génératrice Drummond	Entretien préventif - e-p (huile, filtres)	659.90
961	Le Groupe A & A	Contrat d'entretien 2017 - Photocopies	703.17
962	Groupe CCL inc.	Achat - licences de chiens	239.15
963	Hydro-Québec	Électricité - lumières rues et bâtiments	2,584.24
964	Imprimerie F. Lussier	Service incendie (tablette de vérification)	169.01
965	Allan James	Contrat vidanges 2016-2017 - Lac Miroir	823.01
966	Lafond Hugues	Récupération - carcasse de chevreuil	114.97
967	Leroux Martin	Frais de déplacement - formation	54.80
968	Ménard Cynthia	Frais de déplacement - formation	38.80
969	Ministre des Finances	Frais annuel - ascenseur	83.77
970	M.R.C. du HSF	Téléphonie IP & fibre opti. - jan-fév 2017	1,931.68
971	Place 112	Essence & diesel - véhicules incendie	237.84
972	RCGT, S E.N.C.R.L.	Honoraires profes. - progressive 2017	7,358.40
973	Raymond Michel	Déneigement - patinoire (Bishopton)	90.00
974	Receveur général du Canada	Système de télécom. - licence 2017	352.00
975	Régie intermunicipale	Enfouissement - déchets	1,068.17
976	Régie inter.Sanitaire Hameaux	Collecte d'ordures & recyc. - mars 2017	8,645.83
977	SOLUTEK informatique	Entr. & répar. - ordi. (PDF, clavier, vérif.)	238.58
978	Filgo Energie/Thermoshell	Huile à chauffage	1,913.17
979	Journal La Tribune	Avis public - acquisition camion	270.71
980	Ville de East Angus	Cour municipale 2017	8,706.77
981	AQUATECH	Achat d'injecteur - e-p	28.74
982	Bureau en gros	Fourniture de bureau	208.88
983	Électro-Concept	Achat - sonde à niveau e-p	2,120.14
984	Garage Jb Laroche inc.	Réparation - véhicule incendie	533.63
985	GRAYMONT (QC) inc	Achat - terre & gravier (Bassin, Hooker)	108.25
986	Helfy Canada	Intervention & rapport - H.V.	1,224.48
987	J.M. Laroche inc.	Pièces/acces. - lumières rues - Panneau élec.	644.26

LIVRE DES PROCÈS-VERBAUX DE LA MUNICIPALITÉ DE DUDSWELL

988	Yves Manseau	Ramasser neige - Transport - Répar. trous	1,039.93
989	Plomberie F.G.	Réparation - système de chauffage H.V.	412.82
990	Les Pompes R. Fontaine	Inspection des pompes - réseau e-u	1,316.06
991	Soudure Mario Thomassin	Transport pour livraison conteneurs	919.80
992	Bell Canada	Téléphone bâtiments municipaux	720.84
993	Huissier Sherbrooke	Honor. juridiques - huissier (Allen George)	96.01
994	Régie intermunicipale	Enfouissement - déchets	1,130.51
995	Sylvie Fontaine	Entretien ménager - H.V. & C.C.	184.80
996	Bell Mobilité	Téléphone - employés et service incendie	190.06
997	S.A.A.Q.	Immatriculation - véhicules incendie	3,864.90
998	Centre d'extincteur SL inc.	Inspection visuelle - bouteilles	273.63
999	Bell Gaz ltée	Propane - caserne	274.04
1000	C.S.S.T.	Correction _CNESST 2017	187.80
1001	Le Groupe A & A	Photocopies	71.11
1002	M.R.C. du HSF	Téléph. IP/fibre opti. (mar. 17) Hon. infor.	1,090.43
1003	VOLUMACC	Service de messagerie	21.56
1004	Lessard Michel	Frais de déplacement & dépenses	70.05
1005	Animation Jeunesse HSF	Contribution annuelle 2017	2,000.00
1006	Impressions HSF	Fourniture de bureau (papier en-tête)	398.52
1007	Journal Le Papotin	Contribution annuelle 2017	1,200.00
1008	Monty Sylvestre	Honoraires prof. - janvier & février 2017	1,577.12
1009	Annulé		
1010	Polyvalente Louis St-Laurent	Sensibilisation intimidation	250.00
1011	Polyvalente Louis St-Laurent	Gala des mérites scolaires 2017	25.00

Le tout pour un montant total de 118,450.48 \$

Un montant de 28,618.99 \$ a été versé en salaire pour la période du 1er au 24 mars 2017.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.2 Dépôt du rapport financier et du rapport du vérificateur pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2016

Le rapport financier ainsi que celui du vérificateur pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2016 sont déposés.

Les États financiers démontrent des revenus de l'ordre de 2 926 337 \$ et des dépenses de 2 746 369 \$. Après avoir enlevé l'amortissement des dépenses, ajouté les affectations du surplus et ajouté le remboursement de la dette, le surplus de fonctionnements de l'exercice à des fins fiscales s'élève à 186 280 \$. Le surplus non affecté s'élève à 829 432 \$.

Toute personne qui désire se procurer une copie des États financiers peut s'adresser à la Municipalité.

6. ADMINISTRATION

6.1 Annulation des résolutions 2017-019 et 2017-044 Résolution 2017-073

Considérant que la Municipalité a emprunté, par sa résolution 2017-019, un montant de 140 000 \$ sur cinq ans;

Considérant que la Municipalité a modifié la résolution 2017-019 par la résolution 2017-044 afin de modifier les montants de remboursement annuels;

Considérant que la dépense a été affectée à l'année financière 2016;

Sur proposition de la conseillère Mariane Paré,
Il est résolu à l'unanimité par les conseillers

D'abroger les résolutions 2017-019 et 2017-044.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7. SÉCURITÉ PUBLIQUE

**7.1 Dossier Shermag
Résolution 2017-074**

Considérant que la Municipalité a obtenu un jugement en sa faveur dans le dossier Shermag;

Considérant que la Municipalité s'est entendue avec la compagnie sur les points en litige;

Sur proposition de la conseillère Chantal Laroche,
Il est résolu à l'unanimité par les conseillers

D'autoriser le maire et le directeur général par intérim à signer ladite entente qui fait partie intégrante de la présente résolution et qui est versée aux archives de la Municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**7.2 Entente intermunicipale d'entraide en cas de sinistre en matière de sécurité incendie
Résolution 2017-75**

Considérant que les municipalités concernées se sont prévalues des articles 468 et suivants de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q, c C-19) et des articles 569 et suivants du Code municipal du Québec (L.R.Q, c C-27.1) pour conclure une entente d'entraide en matière de sécurité incendie;

Sur proposition de la conseillère Chantal Laroche,
Il est résolu à l'unanimité par les conseillers

D'accepter de conclure une entente intermunicipale d'entraide en cas de sinistre en matière de sécurité incendie avec les autres municipalités participantes intéressées, suivant les modalités et les conditions prévues à l'entente, pour une période de vingt-sept mois à compter du 1^{er} avril 2017 jusqu'au 31 décembre 2018;

D'autoriser le maire ou en son absence, le maire suppléant et le directeur général par intérim à signer ladite entente, pour et au nom de la Municipalité de Dudswell;

De verser ladite entente aux archives de la Municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**7.3 Adoption du rapport du service de protection incendie pour l'année 2016
Résolution 2017-076**

Considérant que la Municipalité doit chaque année déposer à la MRC son rapport sur le fonctionnement et les interventions du service de protection incendie;

Sur proposition de la conseillère Chantal Laroche,
Il est résolu à l'unanimité par les conseillers

D'adopter les rapports suivants déposés par le service de protection incendie à savoir :

- Avertisseur de fumée;
- Formation et entraînement;
- PMO (programme de mise en œuvre);
- Statistique sur l'éducation du public;

- Le tableau comparatif des interventions.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8. TRANSPORT

**8.1 Contrat balayage des rues
Résolution 2017-077**

Considérant que la Municipalité a procédé à un appel d'offres pour le balayage des stationnements publics et des rues;

Considérant que la Municipalité a reçu trois soumissions dans les délais prescrits à savoir :

Gordon Coates	Lyndon Betts	Déneigement B. Boivin
22 021.75 \$	24 581.66 \$	8 242.55 \$

Sur proposition du conseiller Serge Lemieux,
Il est résolu à l'unanimité par les conseillers

D'adjuger le contrat de balayage des stationnements publics et des rues à Déneigement B. Boivin pour un montant 8 242.55 \$ taxes incluses;

D'autoriser le directeur général par intérim à signer le contrat.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**8.2 Contrat d'entretien des lumières de rues
Résolution 2017-078**

Considérant que l'électricien Jean-Marc Laroche a déposé une offre de service pour l'entretien des lumières de rues incluant 22 sorties pour un montant de 1 500 \$ plus les taxes applicables;

Sur proposition du conseiller Serge Lemieux,
Il est résolu à l'unanimité par les conseillers

D'accorder un contrat d'entretien des lumières de rues à Jean-Marc Laroche pour 22 sorties pour un montant de 1 500 \$ plus les taxes applicables;

D'autoriser le paiement dudit contrat.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**8.3 Adhésion du coordonnateur à la voirie à l'ordre des ingénieurs du Québec
Résolution 2017-079**

Considérant que notre coordonnateur est membre de l'ordre des ingénieurs du Québec;

Sur proposition du conseiller Serge Lemieux,
Il est résolu à l'unanimité par les conseillers

D'accorder le remboursement de la cotisation annuelle de l'ordre des ingénieurs du Québec au montant de 491.06 \$ à notre coordonnateur à la voirie.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**8.4 Appel d'offres pour l'entretien des pelouses et des plates-bandes
Résolution 2017-080**

Sur proposition du conseiller Serge Lemieux,
Il est résolu à l'unanimité par les conseillers

D'autoriser le lancement d'un appel d'offres par invitation pour l'entretien des pelouses et plates-bandes de la municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**8.5 Adjudication du contrat pour l'achat d'abat-poussière
Résolution 2017-081**

Considérant que la municipalité a procédé à un appel d'offres par invitation;

Considérant que la municipalité a reçu deux soumissions dans les délais à savoir

Sel Warwick	Somavrac
449.75 \$/ballot	557 \$/ballot

Sur proposition du conseiller Serge Lemieux,
Il est résolu à l'unanimité par les conseillers

D'autoriser l'achat de 80 ballots de calcium de la compagnie Sel Waewick au montant de 449.75 \$ plus les taxes applicables.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9. HYGIÈNE DU MILIEU

10. URBANISME

**10.1 Adhésion à COGESAF (Conseil de gouvernance de l'eau des bassins versants de la rivière Saint-François)
Résolution 2017-082**

Considérant que la Municipalité est membre du COGESAF depuis plusieurs années;

Sur proposition du conseiller Jean-Maurice Deschênes,
Il est résolu à l'unanimité par les conseillers

De renouveler notre adhésion à COGESAF (Conseil de gouvernance de l'eau des bassins versants de la rivière Saint-François) au cout de 75 \$;

De nommer Madame Mariane Paré représentante de la Municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10.2 Distribution d'arbres

Il y aura distribution d'arbres pour les citoyens de Dudswell, le samedi 20 mai de 9h00 à 12h00.

**10.3 Évaluation environnementale (Phase 1) du terrain de la rampe de mise à l'eau
Résolution 2017-083**

Considérant que la Municipalité a octroyé une étude de faisabilité concernant l'aménagement d'une rampe de mise à l'eau;

Considérant que les consultants (Axio environnement) ont recommandé d'ajouter, à l'étude de faisabilité, une évaluation environnementale de site (Phase 1) pour le secteur à l'étude étant donné l'utilisation ancienne du terrain;

Sur proposition de la conseillère Chantal Laroche,
Il est résolu à l'unanimité par les conseillers

D'octroyer l'ajout au mandat d'étude de faisabilité pour l'aménagement d'une rampe de mise à l'eau, une évaluation environnementale de site (Phase 1) pour le secteur à l'étude.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**10.4 Dérogation mineure 17-01
Résolution 2017-084**

La demande de dérogation mineure a pour objectif d'autoriser la construction d'un garage d'une superficie de 111,4 mètres carrés alors que présentement la superficie est d'environ 138 mètres carrés et que l'empiètement dans la cour avant serait d'une distance maximale de 4 mètres alors que présentement il est de 8.17 mètres.

Le maire demande aux personnes présentes s'ils ont des commentaires ou objections sur cette demande de dérogation. La parole est donnée aux citoyens.

Considérant que la présente demande a pour effet d'améliorer une situation dérogatoire étant donné la démolition de la grange existante qui est dérogatoire au niveau de la superficie, la hauteur et l'implantation dans la cour avant;

Considérant que la superficie du nouveau garage réduit la dérogation passant de 138 mètres carrés à 112 mètres carrés;

Considérant que l'empiètement dans la cour avant du nouveau garage réduit la dérogation passant de 8,17 mètres à 4 mètres;

Considérant que la hauteur du nouveau garage est conforme au règlement actuel comparativement à la grange existante qui est supérieur à la hauteur du bâtiment principal;

Considérant les besoins en rangement étant donné la superficie de la grange existante;

Considérant que l'interdiction créerait un préjudice très sérieux au demandeur;

Considérant que la construction du nouveau garage ne porte pas atteinte à la jouissance, par les propriétaires des immeubles voisins, de leur droit de propriété;

Considérant qu'un avis public a été donné le 17 mars relativement à cette demande de dérogation;

Considérant que le Comité consultatif en urbanisme recommande d'accorder la dérogation;

Sur proposition de la conseillère Mariane Paré,
Il est résolu à l'unanimité par les conseillers

D'autoriser la construction d'un garage de 112 mètres carrés;

De permettre l'empiètement de 4 mètres dans la marge de recul avant;

D'autoriser l'inspecteur en bâtiment et en environnement à émettre le permis de construction.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11. LOISIR ET CULTURE

**11.1 Renouveaulement d'adhésion au CSLE (Conseil, sports, loisirs Estrie)
Résolution 2017-085**

Sur proposition du conseiller Serge Lemieux,
Il est résolu à l'unanimité par les conseillers

De renouveler l'adhésion de la municipalité de Dudswell au Conseil, Sport, Loisir de l'Estrie au montant de 100 \$;

De nommer les deux représentants suivant M. le conseiller Jean-Maurice Deschênes et M. le conseiller Gérard Beaudoin, pour participer aux activités corporatives du CSLE et y exercer notre droit de parole et de vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11.2 Location du centre communautaire

**UPA (Union des producteurs agricoles) local de la MRC du Haut-Saint-François
Résolution 2017-086**

Considérant que l'UPA local de la MRC du Haut-Saint-François organise une visite dans la MRC et qu'elle utilisera le centre communautaire comme point pour se restaurer;

Considérant que l'UPA demande la gratuité pour l'utilisation du centre communautaire;

Sur proposition de la conseillère Mariane Paré,
Il est résolu à l'unanimité des conseillers

D'accorder la gratuité à l'UPA local de la MRC du Haut-Saint-François pour son activité dans la MRC.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**Tables de concertation des aînées
Résolution 2017-087**

Considérant que la Table de concertation des aînées organise un brunch au centre communautaire comme activité de financement;

Considérant que la Table de concertation des aînées a demandé la gratuité pour l'utilisation du centre communautaire;

Sur proposition du conseiller Serge Lemieux,
Il est résolu à l'unanimité des conseillers

D'accorder la gratuité à la Table de concertation des aînées pour son activité de financement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12. ADOPTION DE REGLEMENT

13. DIVERS

**13.1 Subvention pour la course bateau-dragon
Résolution 2017-088**

Sur proposition du conseiller Serge Lemieux,
Il est résolu à l'unanimité des conseillers

D'accorder une subvention de 150 \$ pour l'activité bateau-dragon pour le financement de la maison de soins palliatifs La Cinquième Saison à Mégantic.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

14. PÉRIODE DE QUESTIONS

14.1 Période de questions des citoyens

Le président donne les directives relatives à la période de questions.

Conformément au Règlement 2015-208

- La période de questions est d'une durée maximale de trente (30) minutes, mais peut prendre fin prématurément s'il n'y a pas de questions adressées aux membres du conseil.

Tout membre du public présent, qui désire poser une question, devra :

- s'identifier au préalable (nom - lieu de résidence);
- s'adresser au président de la séance;
- poser une seule question et une seule sous-question sur le même sujet. Toutefois, toute personne pourra poser une nouvelle question ainsi qu'une nouvelle sous-question, lorsque toutes les personnes qui désirent poser une question l'auront fait, et ainsi de suite à tour de rôle, jusqu'à l'expiration de la période de questions.

Tout membre présent à cette rencontre publique doit :

- s'adresse en termes polis et ne pas user de langage injurieux ou diffamatoire;
- s'abstenir de crier, de chahuter, de faire du bruit ou poser tout autre geste susceptible d'entraver le bon déroulement de la séance;
- obéir à une ordonnance de la personne qui préside la séance ayant trait à l'ordre et au décorum durant les séances du conseil.

Le président donne la parole aux citoyens présents dans la salle.

15. CLÔTURE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, monsieur Jean-Pierre Briand, maire, déclare la séance close à 19h45.

16. LEVÉE DE LA SÉANCE

Le conseiller Jean-Maurice Deschênes propose la levée de la séance à 19h45.

Jean-Pierre-Briand
Maire

Nacim Khennache
coordonnateur et inspecteur en bâtiment et
en environnement